

BIBLIOMER

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des professionnels de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 7 – Septembre 1999

Thème : 1 – Production Sous-thème : 1 – 3 Aquaculture

Notice n° : 1999-0618

Inhibition des protéases digestives par les farines végétales chez trois espèces de poisson : la brème de mer (*Sparus aurata*), le tilapia (*Oreochromis niloticus*) et la sole africaine (*Solea senegalensis*)

Inhibition of digestive proteases by vegetable meals in three fish species, seabream (*Sparus aurata*), tilapia (*Oreochromis niloticus*) and African sole (*Solea senegalensis*)

Moyano Lopez F.J.*, Martinez Diaz I., Diaz Lopez M. et Alarcon Lopez F.J.

* Departamento Biología aplicada, Escuela politécnica superior, Univ. Almería, 04120 Almería, Spain ; Fax : + 34-50-215476 ; E-mail : fjmoyano@ualm.es

Comparative Biochemistry and Physiology, Part B 122, 1999, p. 327-332 - *Texte en Anglais*

● **Résumé**

De nombreux auteurs ont rapporté l'existence de facteurs anti-nutritionnels dans les farines végétales. Cet article porte sur l'inhibition d'enzymes digestives de trois espèces de poissons par des farines végétales. Plus précisément, la brème de mer (*Sparus aurata*), la sole (*Solea senegalensis*) et le tilapia (*Oreochromis niloticus*) ont été nourris avec trois farines : l'une de soja dégraissé, l'autre de gluten de maïs et la dernière de son.

Les auteurs ont mesuré l'inhibition de l'activité des protéases alcalines (pH basique) suite à la consommation de ces farines dans diverses proportions. La technique du zymogramme (électrophorèse) a permis de mesurer la sensibilité des différentes espèces de poisson aux différentes rations. Le tilapia était l'espèce la plus sensible aux inhibiteurs présents dans les farines testées. Une haute résistance à l'inhibition a été observée chez la sole pour les farines de soja ou de blé, alors que la farine de son inhibait toujours la digestion alcaline chez cette espèce.